

**PLAN LOCAL
D'URBANISME**



**3b – Plan de zonage au
1/5000**

Élaboration PLU	Prescription	Arrêt	Approbation
	25/11/14	21/12/20	02/09/21

Le Maire,
Mme Valérie BOULLAGUET

Zone urbaine

- Zone urbaine ancienne destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat
- Zone urbaine ancienne - risque inondation PPR - Aléa fort
- Zone urbaine ancienne - risque inondation PPR - Aléa faible
- Zone urbaine d'extension récente destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat
- Zone destinée à l'accueil d'équipements publics ou collectifs et aux activités de service public

Zone à urbaniser

- Zone urbaine future destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat (court et moyen terme)

Zone agricole

- Zone agricole
- Zone agricole - risque inondation PPR - Aléa fort
- Zone agricole d'intérêt paysager
- (STECAL) : Zone d'activités liées aux entreprises de travaux agricoles forestiers.

Zone naturelle

- Zone naturelle
- Zone naturelle - risque inondation PPR - Aléa fort
- Zone naturelle de loisirs

Autres

- Limite de zone
- Haie ou bois protégé au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Arbre protégé au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé (EBC) - article L. 113-1 du Code de l'Urbanisme
- Parcelle à protéger au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Éléments de patrimoine bâti protégés au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme (indice des éléments à préserver en annexe du document du PLU)
- Construction présentant un intérêt architectural pouvant faire l'objet de changement de destination dans la zone agricole au titre de l'article L. 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Cimetière
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Plan de Prévention des Risques d'inondations - aléa fort
- Plan de Prévention des Risques d'inondations - aléa faible
- Zone Humide Élémentaire
- Faisceau de nuisances sonores (distance calculée depuis le bord de la voie)
- Application de l'article L. 111-6-4 du Code de l'Urbanisme interdisant les constructions nouvelles aux abords des axes routiers (distance calculée depuis l'axe de la voie)

